

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	p.1
QUI SOMMES-NOUS ?	p.2
1. MISSIONS ET OBJECTIFS	p.2
2. PRINCIPES DIRECTEURS	p.3
3. PUBLIC	p.8
4. FINANCEMENT	p.8
LES JEUNES DE MENTOR-ESCALE	p.10
1. SITUATION GÉNÉRALE	p.10
2. DIFFICULTÉS RENCONTRÉES PAR NOTRE PUBLIC	p.11
3. TEMOIGNAGES	p.14
4. PROFIL DES JEUNES SUIVIS À MENTOR-ESCALE EN 2015	p.16
LE TRAVAIL DE MENTOR-ESCALE	p.25
LE SUIVI INDIVIDUEL	p.25
1. ACCOMPAGNEMENT SOCIO EDUCATIF	p.25
2. ACCOPAGNEMENT PSYCHOLOGIQUE	p.29
3. SCOLARITE/ FORMATION /EMPLOI	p.29
4. HEBERGEMENT EN LOGEMENT DE TRANSIT DES JEUNES PARTICULIEREMENT VULNERABLES	p.31
5. SOUTIEN A LA PARENTALITE POUR JEUNES PARENTS	p.33
LES ACTIVITÉS COLLECTIVES	p.34

20 ANS D'HISTOIRES CROISÉES !	p.43
PARI MENA : L'ANTENNE NAMUROISE DE MENTOR-ESCALE	p.44
MENTOR JEUNES, L'ASSOCIATION SOEUR DE MENTOR-ESCALE	p.44
L'ÉQUIPE	p.45
PROCESSUS FORMATIF	p.47
PARTENARIAT ET LOBBYING	p.47
CONCLUSION	p.48

INTRODUCTION

Deux phénomènes ont marqué les douze derniers mois dans notre pays : une hausse importante d'arrivées de nouveaux réfugiés et les actes terroristes. Il y a un lien entre les deux, mais pas celui que les populistes voudraient créer dans notre esprit (réfugiés = musulmans = extrémistes) : c'est en raison même de la guerre, des attentats et des persécutions politiques et économiques que ces populations frappent à notre porte.

Toutes les études montrent par ailleurs que l'immigration est économiquement bénéfique. Selon l'OCDE elle rapporte, toutes catégories confondues, 3.500 euros nets par migrant et par an. La plupart des jeunes de Mentor-Escale veulent travailler au plus vite, entre autres pour répondre à l'aide qui est attendue par leur famille. La Banque mondiale estime d'ailleurs que l'aide des migrants à leur famille (436 milliards de dollars en 2014, soit trois fois plus que l'aide publique des pays de l'OCDE aux pays en développement) est sans doute la meilleure manière d'aider ces pays.

Il n'en est pas autrement chez Mentor-Escale : les jeunes sont motivés pour se former et trouver un emploi. Pour ce faire, ils doivent fournir beaucoup plus d'efforts que les jeunes nés en Belgique et vivant en famille : ils doivent apprendre la langue, s'adapter à un autre système d'enseignement, combiner les devoirs avec les courses, la préparation des repas, la lessive... Il est essentiel qu'ils soient soutenus et encadrés dans cet apprentissage.



Mentor-Escale a célébré ses 20 ans par un colloque où tous les intervenants ont mis en avant l'importance d'un encadrement pluridisciplinaire des mineurs non accompagnés. Or au même moment notre survie était, une fois de plus, mise en péril par les diminutions et les suppressions de subsides. Retournement de situation au cours du dernier trimestre de 2015 : des fonds nous sont à nouveau accordés pour poursuivre notre travail à Bruxelles et en Wallonie en 2016. Et même pour l'élargir : il nous a été demandé de prendre soin des très jeunes mineurs non accompagnés (<15 ans) que nous placerons et accompagnerons en famille d'accueil.

Nous ne pouvons qu'insister sur l'importance de pérenniser enfin ces moyens, cruciaux pour éviter que ces jeunes soient abandonnés à leur sort.

François Casier
Président du conseil d'administration

QUI SOMMES NOUS ?

1. MISSIONS ET OBJECTIFS

L'asbl Mentor-Escale assure l'encadrement éducatif, social et psychologique indispensable aux mineurs étrangers non accompagnés (Mena) et jeunes réfugiés.

Nos objectifs sont :

- Favoriser l'autonomisation des jeunes.
- Favoriser leur épanouissement et leur bien-être.
- Favoriser le lien social.
- Favoriser le développement d'une citoyenneté critique active, responsable et solidaire.
- Favoriser l'accès des jeunes à leurs droits sociaux.
- Accompagner les jeunes dans le développement d'un projet de vie.

Notre modèle de travail s'axe autour de deux pôles :

- **L'accompagnement psycho-socio-éducatif individuel** taillé sur mesure en fonction des besoins et de la demande du jeune.
- **Les activités socio-éducatives collectives** auxquelles le jeune est encouragé à participer.



2. PRINCIPES DIRECTEURS

2.1. Approche systémique

Nous développons, au sein de Mentor-Escale, une approche systémique. Nous veillons, dans l'approche d'une situation à accorder une place importante aux facteurs de l'environnement, au lieu de s'intéresser principalement aux aspects intra psychiques de la vie de la personne.

Notre intervention peut être considérée comme multidimensionnelle dans un contexte global qui prend en compte l'unicité du jeune, mais aussi et surtout la diversité de ses besoins. En plus d'être globale, différenciée et diversifiée, notre action est aussi intégrée dans la mesure où les actions des divers intervenants qui entourent le jeune au sein et/ou en-dehors de Mentor-Escale sont mises en synergie.

2.2. Accueil

L'accueil est un élément primordial de notre accompagnement.

Il débute dès la première prise de contact avec le jeune, moment délicat qui constitue, en quelque sorte, l'accroche nécessaire à la mise en place des fondations de la relation naissante entre le jeune et l'équipe de Mentor-Escale.

Cet accueil est d'autant plus important que le jeune est généralement désaffilié (ou déshabitué) de toute relation à l'adulte, de par son parcours d'exil. En effet, l'exil peut être considéré comme une expérience de « désappartenance », de ruptures successives.

L'équipe de Mentor-Escale est donc très attentive à ce que le jeune se sente accueilli. Nous souhaitons en effet que l'inscription du jeune chez Mentor-Escale puisse être une inscription au sein d'un lieu, d'une institution au sens d'instituer, de créer du lien¹. Pour ce faire, lors de sa première rencontre avec l'institution, nous faisons visiter la maison au jeune et lui présentons l'équipe comme étant son futur environnement bienveillant. Ensuite, tout au long de l'accompagnement, nous veillons à ce que Mentor-Escale reste un lieu accueillant et chaleureux où le jeune peut « se poser » ou « se déposer ».

¹ Selon les termes de C. Burkel, directeur du service de santé mentale Le Méridien.

2.3. Ecoute

L'écoute du jeune dans toutes ses dimensions est un principe de base qui sous-tend l'approche de Mentor-Escale.

Un tel principe n'autorise pas d'idées préconçues sur ce que peut être un mineur non accompagné vivant en Belgique. Au contraire, dans la philosophie de Mentor-Escale, il s'agit d'écouter le jeune sans a priori et d'essayer de comprendre quelle est sa situation et quels sont ses objectifs.

Parfois, le jeune n'est pas capable de formuler ses besoins ou objectifs. Notre travail consiste à l'aider, non pas en lui indiquant la voie à suivre mais en ouvrant des portes, en essayant de lui donner accès à l'information et en lui posant un certain nombre de questions pour l'amener à réfléchir.

Au-delà de la réflexion par rapport à un projet de vie ou à un projet de formation, il s'agit avant tout d'essayer de voir ce que ce jeune est en train de vivre, ce qui le préoccupe. Par conséquent, le but est de travailler avec le jeune à partir de ses préoccupations et en n'étant guidé que par son intérêt supérieur.

Le principe de la confidentialité, qui constitue le corollaire du principe d'écoute, est également très important. Ainsi, non seulement le jeune est bien accueilli et surtout écouté, mais il doit être assuré que son histoire ou ses problèmes ne seront pas divulgués ni aux autres jeunes, ni à des personnes tierces sans son autorisation.

2.4. Responsabilisation

Le mineur non accompagné est par définition sans parent en Belgique. Au-delà de l'écoute qui constitue un principe de base, et tout en restant dans un cadre professionnel, nous sommes aussi un de ses référents adultes. Dans cette perspective, nous considérons l'éducation du jeune au sens large, c'est-à-dire non seulement veiller à ce que ses besoins fondamentaux soient assurés mais aussi le mettre face à ses devoirs, le confronter aux conséquences de ses choix et poser des limites.

Les différents membres de l'équipe veillent, tout au long de la prise en charge du jeune, à favoriser l'acquisition par celui-ci de compétences diverses indispensables à son bon développement et à son autonomie. Pour ce faire, nous tentons d'impliquer constamment le jeune dans les démarches entreprises. Nous insistons sur une réelle collaboration entre le jeune et nous, car c'est cette collaboration qui le rend acteur des démarches à entreprendre.

« Derrière le mot éduquer, il y a l'idée de rendre libre, de donner les possibilités d'agir »².

Le concept d'« empowerment » représente bien notre philosophie de travail : accompagner le jeune à acquérir un pouvoir d'agir, à pouvoir prendre des décisions, à se mettre en route, à résoudre ses problèmes. Cela demande l'acquisition de compétences mais également de motivation et de confiance en ces compétences.

² J. Mazzocchetti, *Le travail social de proximité en questions, entre utopie et sombre conscience*, Bruylant-Academia, Louvain-La-Neuve, 2007, p.103.

2.5. Activation des compétences et des ressources, renforcement positif

Les jeunes qui arrivent à Mentor-Escale ont de multiples ressources et compétences. Tout au long de notre accompagnement, nous veillons à les activer et à permettre aux jeunes d'en prendre conscience.

Nous veillons également à renforcer positivement les jeunes. Ce renforcement est une base de travail pour les différents intervenants. Notre interdisciplinarité nous permet d'activer ce renforcement dans divers domaines.

Le renforcement, c'est aussi aider le jeune à connaître ses fragilités, pouvoir y donner du sens, les travailler et/ou mettre en place des stratégies pour vivre, mieux, avec.

2.6. Pédagogie du projet

Toujours dans le respect des valeurs et principes qui fondent le travail social à Mentor-Escale, la pédagogie du projet s'impose comme une évidence.

Les jeunes arrivent à un instant T de leur vie, avec leurs bagages, leurs craintes, leurs difficultés, mais aussi avec leurs motivations et leurs espérances. Il s'agit donc de les accompagner dans la réalisation de leur projet. Il peut s'agir d'un projet sur du long terme ou de petits objectifs à atteindre au quotidien, chaque jeune étant pris en compte dans la réalité dans laquelle il se trouve.

2.7. Interdisciplinarité et collégialité

A Mentor-Escale, l'accompagnement du jeune se conçoit au travers des différents regards professionnels qui constituent notre équipe.

Nous considérons le jeune comme faisant partie intégrante de l'environnement auquel il appartient. Son accompagnement ne peut dès lors se dissocier en plusieurs parties (sociale, administrative, psychologique, éducative...) mais doit être considéré comme un ensemble.

C'est pourquoi l'interdisciplinarité constitue la base de notre méthodologie. Au quotidien, cela passe par des échanges informels entre les différents professionnels qui composent l'équipe. De manière plus formelle, des réunions d'équipe hebdomadaires permettent aux travailleurs de se concerter à propos d'un jeune, chacun des membres de l'équipe apportant son éclairage spécifique. Ce modèle de travail permet de développer une attitude de collaboration et de se mobiliser autour du jeune dans toute sa complexité.

2.8. Réseau social

Lorsqu'ils quittent les centres d'hébergement ou leur famille d'accueil, la majorité des jeunes que nous accompagnons sont très isolés.

Il est important de créer un réseau social de soutien autour du jeune, et nécessaire d'établir un partenariat élargi avec toutes les personnes ou institutions spécialisées et actives dans le domaine de l'aide au jeune (tuteur, CPAS, SAJ, médecins, psychologues, avocats, enseignants, amis, dans certains cas des parents ou membres de leur famille, club sportif, etc.)

Selon le niveau de maturité du jeune, qui reste dans tous les cas maître de sa vie, il faut lui donner les impulsions nécessaires, lui fournir les informations, lui ouvrir des portes, l'aider à rencontrer d'autres personnes. Il s'agit d'encourager le jeune à élargir un réseau sur lequel il pourra s'appuyer, pas seulement un réseau social d'amis, mais aussi un réseau de personnes à même de l'aider à des niveaux différents, dans son parcours vers l'autonomie. Il faut aider le jeune à organiser et à utiliser lui-même ce réseau. Il doit pouvoir situer les compétences et les limites de chacun des acteurs et « tirer les bonnes ficelles » au moment où il en a besoin. La coordination du fonctionnement d'un tel réseau revêt une grande importance.

Notre but est qu'à terme, le jeune n'ait plus besoin de nous et qu'il sache où s'adresser pour faire face au quotidien.

Accompagner le jeune dans le développement de son réseau, c'est aussi préparer l'après Mentor-Escale. Comme au terme des différentes phases d'accueil que le jeune a traversées avant son arrivée chez nous, l'accompagnement de Mentor-Escale doit également prendre fin (suivant plusieurs scénarios possibles) et, si la rupture existera toujours, ce passage doit être pensé. Avant d'être « désinscrit » de chez nous, nous devons veiller à ce qu'il soit « inscrit » ailleurs, dans un réseau.

C'est une étape difficile pour le jeune et nous sommes en perpétuelle réflexion sur comment permettre au jeune de laisser une trace, quels rituels, comment signer la fin de la relation, comment faire accepter que la relation s'arrête à des jeunes qui ont déjà vécu de nombreux abandons.

2.9. Prise en compte du système de référence du jeune

À leur arrivée, bien souvent, la seule identité que possèdent les mineurs non accompagnés est celle du passé. Cette identité ayant été secouée par l'exil est fortement ébranlée.

D'une part, ils se retrouvent face à une nouvelle culture, ce qui indéniablement provoque des chocs culturels. A Mentor, nous veillons à ce que les jeunes n'oublient pas d'où ils viennent, qu'ils puissent l'exprimer et échanger sur la manière dont la vie se passe dans leur culture d'origine ainsi que sur la façon de vivre en Europe.

D'autre part, lorsque les jeunes arrivent à Mentor-Escale, ils sont encore souvent réellement ou symboliquement fort tournés vers leurs parents et leur fratrie (quelle que soit la situation actuelle de ceux-ci : vivants dans leur pays, décédés ou disparus, avec ou sans contact avec l'enfant exilé). Lorsque cela est possible, nous abordons avec eux la question de leurs liens familiaux et facilitons le cas échéant le renouement des liens interrompus. C'est une problématique extrêmement délicate à travailler. Il s'agit d'aborder un point souvent douloureux de leur vie d'exilé que nombre d'entre eux préfèrent refouler.

La connaissance du système de référence culturelle des jeunes et de leur place au sein de leur milieu d'origine peut aider à comprendre comment les jeunes fonctionnent dans le pays d'accueil. Tenter de comprendre le système de référence des jeunes, c'est donc parfois comprendre qu'un conflit de loyauté, un endettement difficile voire impossible à assumer, etc., sous-tendent leurs choix ou leurs comportements.

2.10. Santé mentale communautaire

Si le pôle de travail individuel prend une place importante au sein de notre institution, le travail sur le communautaire est aussi primordial. Les jeunes que nous accompagnons ont besoin de dispositifs communautaires, de lieux d'échange et de regroupement. La communauté est un sens collectif partagé ; le groupe est une ressource³.

L'espace accueil est un premier dispositif communautaire : les jeunes peuvent s'y retrouver en groupes de pairs et y inviter leurs amis.

Les activités socio-culturelles, les camps, les groupes de parole, les activités pour les jeunes mamans, les semaines d'éducation à la citoyenneté, sont autant de dispositifs qui favorisent le bien-être et l'émancipation des jeunes.



³ J.C Métraux, *La migration comme métaphore*, La Dispute, Paris, 2011.

3. PUBLIC

En 2015, pour être pris en charge au niveau individuel, le jeune devait :

- Être en exil.
- Avoir moins de 18 ans lors de son entrée chez nous ou avoir moins de 21 ans et être accompagné d'un enfant, d'un frère ou d'une sœur mineure.
- Résider en Belgique sans parent ou personne légalement responsable, à l'exception bien sûr de son tuteur dont la désignation est rendue obligatoire depuis l'entrée en vigueur de la loi-programme du 24 décembre 2002 relative à la « Tutelle des mineurs étrangers non accompagnés » (AR du 22 décembre 2003 – MB du 29.01.2004).
- Être capable, moyennant un accompagnement approprié, de vivre en logement autonome.
- Avoir droit à une aide sociale.
- Adhérer à notre système d'encadrement (signer et accepter le règlement).

Pour participer aux activités collectives, le jeune devait :

- Avoir moins de 26 ans.
- Être ou avoir été Mena.
- Avoir déclaré officiellement son entrée sur le territoire belge.
- Adhérer à notre système d'encadrement (signer et accepter le règlement).

4. FINANCEMENT

En 2015, nos sources de financement publiques furent les suivantes :

- Le Ministère de l'Intégration sociale via une convention annuelle avec Fedasil : ce subside a couvert une partie des salaires des membres de l'équipe et des frais de fonctionnement.
- Le Fonds européen AMIF (Asylum & Migration Fund) Accueil : ce fonds a permis de réaliser un projet de grande envergure en lien avec l'axe communautaire et l'axe individuel.
- Le Centre pour l'Égalité des Chances : nous avons bénéficié d'un subside ponctuel du FIPI (Fonds d'Impulsion à la Politique des Immigrés) pour l'accompagnement d'une partie des jeunes.
- La Région bruxelloise : trois Agents Contractuels Subventionnés ont été mis à notre disposition.
- Cellule Égalité des Chances de la Région bruxelloise : nous avons été soutenus pour un projet autour des logements de transit et de l'atelier cuisine.

- La Région wallonne : nous avons bénéficié d'une aide à la promotion de l'emploi (APE) et d'une aide ILI (Initiative locale d'intégration) pour notre antenne namuroise.
- La Fédération Wallonie Bruxelles : depuis le 2010, nous sommes soutenus annuellement par la FWB pour développer un projet pilote de logement communautaire en semi-autonomie à Bruxelles. Depuis 2014, nous avons débuté le même projet à Namur.
- Les Fonds sociaux du secteur Non Marchand fédéraux et bicommunautaires : l'un de ces fonds (FEBI) nous a permis de financer la supervision mensuelle de l'équipe, des formations ainsi qu'un accompagnement à la récolte de dons.
- Fondation Roi Baudouin : nous avons été soutenus pour deux projets avec les jeunes mamans. Nous avons également reçu le prix Jeanne van Quickenborne à l'occasion des 20 ans de l'ASBL.
- La commune d'Ixelles a soutenu les activités collectives.
- L'abbaye d'Orval a contribué au fonctionnement de l'association.

Le reste de notre travail a été financé par des sources privées :

Nous organisons, chaque année, un spectacle qui permet de dégager des recettes avec lesquelles nous couvrons des frais de rémunération ainsi que certains frais de fonctionnement incompressibles.

Outre les contributions financières, nous avons également bénéficié d'aide matérielle concrète :

Nous avons reçu des vivres non périssables de trois organismes, que les jeunes qui ne disposent pas de revenus peuvent venir chercher gratuitement à Mentor-Escale :

- La Banque alimentaire de Bruxelles-Brabant (toute l'année, une fois par mois)
- Arc-en-Ciel (une fois par an)
- Les Samaritains (une fois par an)



LES JEUNES DE MENTOR-ESCALE

1. SITUATION GENERALE

Comme les adultes, les jeunes exilés fuient la guerre et les situations de conflits armés, la persécution, la misère et les privations. Certains sont victimes de traite des êtres humains en vue d'une exploitation économique ou sexuelle.



Une partie des mineurs non accompagnés arrive jusqu'à la frontière avec un membre proche ou éloigné de la famille ; d'autres utilisent les services d'un « passeur » ce qui, bien souvent, aura nécessité un investissement financier et un endettement important de la part de la famille du jeune. Cet endettement pèsera d'ailleurs sur la suite de son parcours en Belgique, tant sur le plan matériel que moral. Enfin, certains jeunes semblent plutôt avoir voyagé seuls. Dans ce cas, il s'agit le plus souvent de jeunes de 17 à 18 ans.

Quand ces jeunes arrivent dans un pays d'Europe de l'Ouest comme le nôtre, ils sont donc seuls, sans soutien familial. Ils souffrent de la séparation, des abus et des traumatismes qu'ils ont subis.

Au moment de leur entrée sur le territoire ou dans le pays, ils se heurtent souvent aux barrières linguistiques et n'ont pas de moyens de subsistance. Souvent, ils ne possèdent rien, ils sont particulièrement vulnérables et facilement exploitables. Ils souffrent socialement et psychologiquement et ont besoin d'une aide adaptée à leurs besoins ainsi qu'à leur situation spécifique.

2. DIFFICULTES RENCONTREES PAR NOTRE PUBLIC

Les difficultés auxquelles sont confrontés les MENA sont complexes et multiples

Les jeunes que nous accompagnons, sont, entre autre, confrontés :

- A la séparation d'avec leurs proches et leur milieu d'origine.
- Aux problématiques liées à l'adolescence.
- Aux difficultés qu'engendre la vie en autonomie.
- Aux problématiques liées à l'exil ainsi qu'à la nécessité de trouver leur place dans la société belge.
- Aux difficultés, lorsqu'ils atteignent 18 ans relatives à la transition de la minorité vers la majorité.
- Aux difficultés, pour certains liées à leur statut de jeunes parents.

2.1. La séparation du milieu d'origine

D'une part, bien souvent, la séparation d'avec leur milieu d'origine s'est faite de manière brutale et violente. Nombre de jeunes que nous accompagnons doivent porter le deuil de parents décédés ou disparus. Même pour les jeunes qui sont encore en contact avec leur famille d'origine, la séparation d'avec leurs proches constitue une véritable épreuve.

2.2. Les problématiques liées à l'adolescence

D'autre part, les jeunes doivent, en parallèle, parvenir à gérer leurs conflits d'adolescence. L'adolescence qui peut être considérée comme un temps d'exil en tant que tel, un passage où tout est en devenir, où le jeune est amené à se construire une nouvelle identité.

2.3. Les difficultés liées à la vie en autonomie

Ensuite, la transition vers la vie en autonomie génère elle aussi de multiples difficultés :

Une première difficulté est la recherche d'un logement. Cette difficulté a plusieurs causes : le prix élevé des loyers et le manque de logements à loyers modérés, le fait que les jeunes sont peu outillés pour rechercher un logement (difficultés à s'exprimer dans une des langues nationales, peu ou pas de maîtrise de l'outil informatique, peu de connaissance des codes culturels belges, peu ou pas de repères géographiques, peu ou pas de connaissance de la législation en matière de location immobilière) et le refus de nombreux propriétaires de louer leur bien à des personnes qui dépendent de l'aide sociale et, qui plus est, sont étrangères.

Une deuxième difficulté est l'accès des jeunes à leurs droits sociaux. Bien souvent, l'aide d'un travailleur social ayant une connaissance pointue de la législation s'avère indispensable pour que le jeune puisse connaître et faire valoir ses droits. De plus, une fois ces droits acquis, le jeune a bien souvent besoin d'aide pour pouvoir répondre aux exigences des différentes instances et ainsi les conserver.

Une troisième difficulté est liée au projet scolaire ou de formation. En effet, en arrivant en Belgique, ces jeunes n'ont souvent pas d'idée bien définie ou réaliste de leur avenir. La plupart font montre, en outre, d'un parcours scolaire souvent chaotique, et en tous cas différent de ce que nous connaissons ici. De plus, leur maîtrise du français et des nouvelles technologies est souvent insuffisante pour notre société d'hyper-communication centrée sur la réussite scolaire et professionnelle.

Une quatrième difficulté a trait à la gestion de la vie quotidienne. Du jour au lendemain, le jeune doit gérer son logement, son alimentation, son hygiène de vie, son budget, et ce dans un pays qu'il ne connaît pas ou trop peu.



2.4. Les difficultés liées à la nécessité de trouver une place dans la société d'accueil

Par ailleurs, une autre difficulté, et non des moindres à laquelle est confronté notre public est liée à l'intégration⁴ des MENA dans notre société belge. Cette question très sensible est d'autant plus complexe que les MENA doivent non seulement faire face aux obstacles liés à leur parcours d'exil, mais aussi à l'absence d'encadrement familial, à leur jeune âge et à la solitude qu'induit bien souvent la vie en autonomie, en lien avec une « déliaison » sociale. Ces jeunes doivent trouver leurs marques dans un pays dont la culture et les institutions leur sont étrangères. Ils manquent d'informations, que ce soit en ce qui concerne la

⁴ Le terme « Intégration » est défini ici comme « l'adoption à des degrés divers de traits culturels de la société d'accueil, et à leur participation aux divers instances de la vie sociale ». M. Cohen-Emerique, *Pour une approche interculturelle en travail social, théories et pratiques*, Politiques et interventions sociales, Presses de l'école des hautes études en santé publique, France, 2011.

vie quotidienne, le fonctionnement de la société belge, les codes culturels, les comportements adaptés, etc. Très souvent également, ils sont confrontés à de véritables chocs culturels auxquels ils doivent faire face.

2.5. La transition vers la majorité

Notons également les multiples difficultés auxquelles sont confrontés les jeunes lors de leur passage à la majorité, souvent vécu comme un nouveau moment de crise et de rupture.



2.6. La parentalité

Enfin, de manière plus particulière, notre association accompagne de nombreuses jeunes filles enceintes ou déjà mères. Celles-ci se trouvent dans une situation de grande fragilité, qui les conduit souvent à la précarité. Leur vulnérabilité est encore renforcée par le fait que ces jeunes mamans n'ont pas de réseau sur lequel s'appuyer et sont confrontées aux multiples difficultés d'ordre pratique qu'implique leur statut.

Face à ces multiples difficultés, ces jeunes exilés sont confrontés à la nécessité de se (re)construire une identité complexe, multiple et valorisée.

3. TÉMOIGNAGES

Elle a 18 ans, elle vient du Cameroun et est accompagnée par Mentor-Escale depuis un an

Je suis en Belgique depuis un an et demi. Je suis venue ici parce que, dans mon pays, mon oncle a décidé de me marier de force. Quand je suis arrivée, j'avais 16 ans et demi, j'étais seule, sans mes parents. Aujourd'hui, j'ai 18 ans.

Je vais vous raconter un peu mon histoire et pourquoi j'ai quitté mon pays. A l'âge de 2 ans, j'ai perdu ma mère, mon père et ma sœur jumelle dans un accident de voiture. J'ai été élevée par le demi-frère de mon père qui est musulman. J'ai été islamisée sans le vouloir. J'ai grandi au sein de cette famille jusqu'au jour où mon oncle a décidé de me marier à un homme plus âgé que moi. Et comme le Cameroun est un pays corrompu, personne ne peut aller se plaindre chez personne. C'est comme ça que j'ai quitté la maison familiale pour la maison de mon mari. Arrivée là-bas, il a abusé de moi et j'ai voulu lui ôter la vie. Mais grâce à l'aide de la fille de la troisième femme de mon mari, j'ai été mise en contact avec un passeur qui m'a demandé une somme précise, que j'ai volée à mon mari. C'est comme ça que je me suis retrouvée en Belgique.

Le mariage forcé n'est pas une bonne chose parce qu'il détruit ta vie et tes choix et il te fait perdre ta famille et tes amis. J'avais d'autres projets, je voulais continuer mes études pour devenir mécanicienne, rencontrer un homme de mon choix et créer une chouette famille.

J'ai demandé l'asile et j'ai reçu une réponse positive. Maintenant je peux reconstruire ma vie ici. Je suis étudiante en mécanique automobile dans une école à Schaerbeek et tout se passe bien pour moi. J'aimerais bien finir mes études, trouver un emploi et créer une chouette famille. J'espère qu'un jour je pourrai retourner visiter mon pays.

J'aimerais vous expliquer ce que Mentor-Escale représente pour moi :

Mentor-Escale, c'est comme une famille. Quand j'ai quitté le centre d'accueil, je ne connaissais personne et c'est eux qui m'ont aidé à mettre mes papiers en ordre et à chercher un logement pour pouvoir m'intégrer en Belgique. Mentor-Escale m'a aussi aidée à chercher une école. Quand l'école a besoin de parler à un parent, je leur demande d'appeler Mentor-Escale.

Quand je me sens mal psychologiquement ou moralement, quand j'ai envie de parler à quelqu'un de confiance, je viens toujours à Mentor-Escale. Et quand je suis contente aussi.

Mentor-Escale, c'est aussi un endroit où je peux participer à des activités, comme par exemple chanter, manger ensemble, faire des jeux de piste et partir au camp pendant l'été.

C'est pour toutes ces raisons que je dis que Mentor-Escale est une famille pour moi.

Il a 19 ans, il vient de l'île Maurice et est accompagné par Mentor-Escale depuis deux ans

Mon père m'a abandonné quand j'étais bébé. J'ai ensuite perdu ma maman lorsque j'avais 11 ans. Après son décès, j'ai vécu avec mon beau-père, avec qui j'ai eu de très graves problèmes. J'ai donc dû quitter mon pays. J'avais 16 ans et je n'avais aucune famille qui était là pour moi.

Aujourd'hui, cela fait trois ans que je suis en Belgique. Au début, c'était très difficile.

Mentor-Escale m'a beaucoup aidé. C'est grâce à eux que tout va bien maintenant. Ils m'ont aidé à faire les démarches administratives. Je m'y sens comme dans une famille, celle que je n'ai jamais eue. J'aime venir à Mentor-Escale pour faire des connaissances, rencontrer des gens et faire des activités et des sorties en groupe.

Je voudrais avoir un bel avenir et donner à mes enfants ce que moi je n'ai jamais eu. C'est ça, mon but.

Elle a 20 ans, elle vient du Rwanda et est accompagnée par Mentor-Escale depuis 7 mois

J'ai 20 ans et je suis en Belgique depuis 2011. Je suis étudiante en BAC 1 dans une haute école de commerce à Bruxelles. J'habite avec mon petit frère qui va bientôt avoir 18 ans. Pour mieux me connaître, je dois vous raconter mon passé.

J'ai quitté mon pays de naissance, le Rwanda, il y a 5 ans en 2011 à cause des problèmes politiques subis par mon père. Malheureusement, nous n'avons pas pu nous échapper tous en famille (mes parents et mes deux sœurs).

Mon arrivée en Belgique n'a pas été facile à vivre, car je ne vivais que des cauchemars. Etre loin de mon pays, avoir perdu des nouvelles de ma famille, vivre dans un autre environnement, une nouvelle culture, apprendre le français, rencontrer des inconnus et devoir leur faire confiance (tuteur et avocat), ignorer tout de l'avenir, supporter mentalement et moralement les démarches d'asile, m'occuper de mon frère (j'étais à la fois sa mère et son père à l'âge de 15 ans seulement), devoir replonger à plusieurs reprises dans mon passé, vivre pendant 4 ans dans des centres de demandeurs d'asile, surmonter mes angoisses quotidiennes, bref ma liste est encore longue.

Ensuite, ils nous ont désigné un chouette tuteur qui nous suit de près et de loin. Nous avons été également aidés par une excellente avocate. Grâce à leur dévouement et bonne volonté, en 2015, nous avons été reconnus réfugiés.

Puis, fin 2015, une tutrice nous a parlé de Mentor-Escale. C'est un asbl qui aide les mineurs étrangers au niveau administratif, social et psychologique. Mentor-Escale nous a trouvé un logement de transit dès la sortie du centre, nous a fourni une assistante sociale pour le suivi administratif, un éducateur pour les visites à domicile, un animateur pour les activités, une aide scolaire. C'est un cadre bien organisé car on fait également des rencontres avec d'autres jeunes, donc Mentor-Escale est une famille pour beaucoup.

4. PROFIL DES JEUNES SUIVIS À MENTOR-ESCALE EN 2015

En 2015, 275 jeunes dont 35 enfants de moins de 8 ans ont directement été touchés par notre action.

4.1. Introduction

Suivi individuel

Au total, **149 jeunes** ont bénéficié d'un suivi individuel en 2015 dont **20 jeunes mamans** et **26 bébés**.

Parmi ces 149 jeunes, **46** ont été suivis à **Namur** et **103** à **Bruxelles**.

En 2015, nous avons accepté **50** nouveaux suivis.

Activités collectives

En 2015, **123** jeunes qui n'étaient pas ou plus pris en charge au niveau individuel ont participé aux activités communautaires développées au sein de notre antenne bruxelloise.

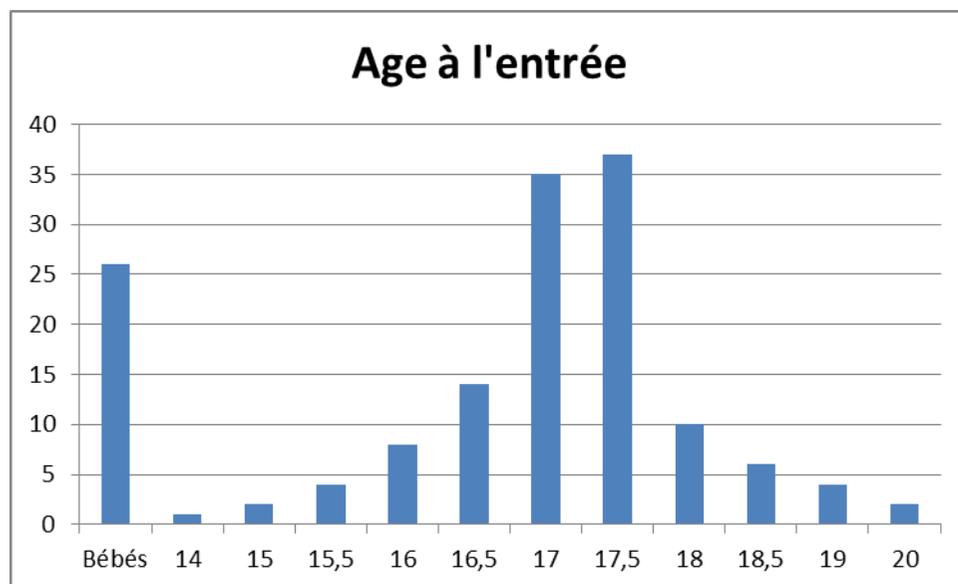


4.2. Tableaux et statistiques

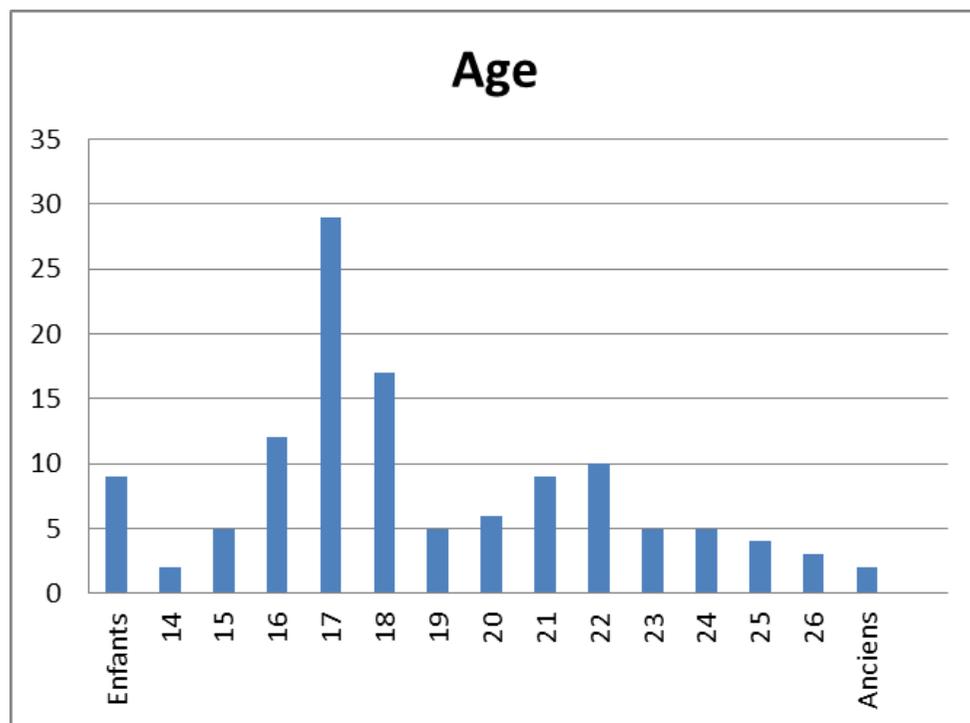
Afin de pouvoir identifier le profil spécifique des jeunes inscrits aux activités collectives qui ne sont pas ou plus pris en charge au niveau individuel, nous avons fait le choix de reprendre dans les statistiques « activités collectives » les jeunes inscrits **uniquement** à ces activités (elles ne reprennent donc pas les jeunes suivis en individuel qui participent aux activités collectives).

Âge à l'entrée

Suivi individuel



- Sur l'ensemble des jeunes suivis en 2015, **48%** des jeunes étaient âgés de **17 ans ou 17,5** à leur arrivée à Mentor-Escale.
- Les jeunes dont le suivi a débuté alors qu'ils étaient majeurs étaient des jeunes dont la demande de prise en charge avait été introduite quand ils étaient encore mineurs ou des jeunes qui avaient un enfant à charge ou qui étaient membres d'une fratrie dont l'un était mineur.
- Le jeune arrivé à **14 ans** à Mentor-Escale est un jeune arrivé avec son frère de **16 ans**. Ils ont été hébergés dans un de nos logements de transit.

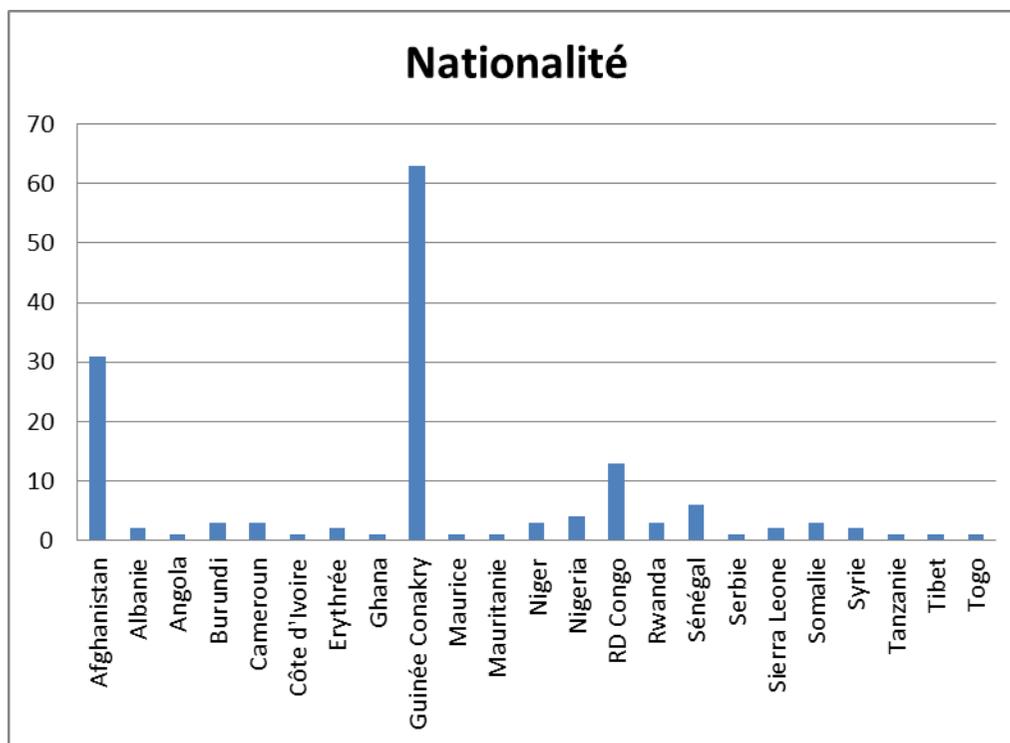
Activités collectives

Notons que, dans ce cas-ci, l'âge identifié n'est pas l'âge à l'entrée comme précédemment mais l'âge atteint au 31/12/2015.

- 23% des jeunes qui ont participé aux activités communautaires et qui n'étaient pas pris en charge au niveau individuel étaient âgés de 17 ans lors de leur inscription.
- **9 enfants** de moins de 15 ans qui n'étaient pas pris en charge au niveau individuel ont participé aux activités.
- **2 anciens** de plus de 26 ans ont participé à au moins une activité collective.

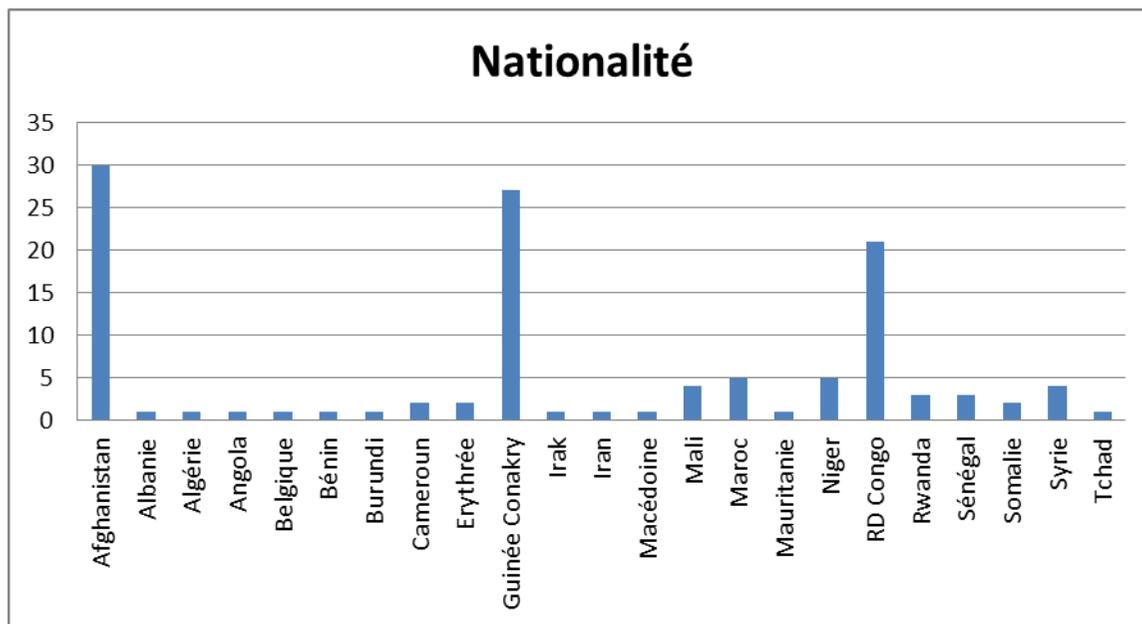
Nationalité

Suivi individuel



- Les jeunes suivis en 2015 sont de 23 nationalités différentes.
- Les pays les plus représentés sont la **Guinée Conakry** (42%), l'**Afghanistan** (21%) et la **République Démocratique du Congo** (9%).

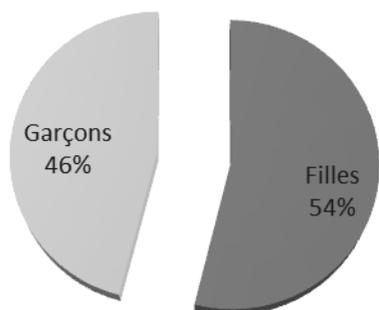
Activités collectives



- Les jeunes qui ont participé aux activités collectives en 2015 sont originaires de **24 pays** différents.
- Les pays les plus représentés sont l'**Afghanistan**, la **Guinée Conakry** et la **République Démocratique du Congo**.

Genre

Genre



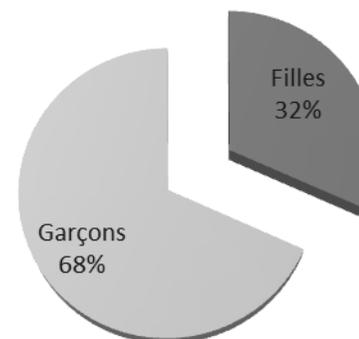
Suivi individuel

- En 2015, nous avons suivi **80** filles et **69** garçons.
- Les filles représentent **54%** des jeunes suivis en 2015. Nous continuons à émettre l'hypothèse que les assistants sociaux des centres, qui orientent les jeunes vers nous, nourrissent davantage d'inquiétudes quant à la vie en autonomie des jeunes filles que concernant des jeunes garçons. En effet, ce chiffre n'est pas représentatif de la répartition des sexes au sein des centres d'accueil.

Activités collectives

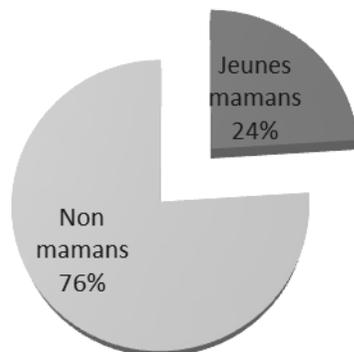
- En 2014, **39** filles et **84** garçons non pris en charge au niveau individuel ont participé aux activités communautaires.

Genre



Jeunes mamans

Jeunes mamans



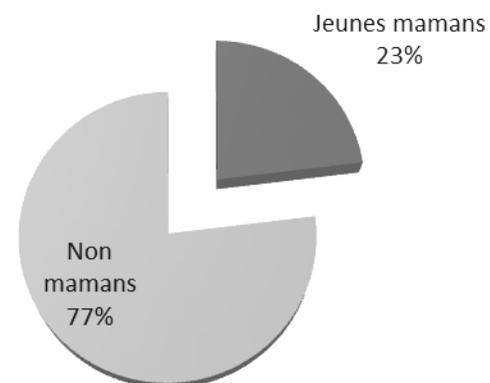
Suivi individuel

- Parmi les jeunes filles que nous avons suivies en 2015, **20** (3 à Namur et 17 à Bruxelles) sont des jeunes mamans, ce qui correspond à **24%** des filles (hors bébés) que nous accompagnons.

Activités collectives

- Parmi les jeunes filles inscrites aux activités communautaires, **9** sont des jeunes mamans qui ne sont pas suivies au niveau individuel.

Jeunes mamans



Provenance

Structure d'origine	Suivis individuels 2014
Centre Croix Rouge Aywaille	3
Centre Croix Rouge d'Eupen	1
Centre Croix Rouge Oignies	5
Centre Croix Rouge Hotton	3
Centre Croix Rouge de Manhay	1
Centre Croix Rouge Uccle	6
Centre Fedasil Bovigny	4
Centre Fedasil Charleroi	1
Centre Fedasil Florennes	7
Centre Fedasil Jodoigne	4
Centre Fedasil Morlanwelz	4
Centre Fedasil Ponderôme	3
Centre Fedasil Rixensart	34
Centre Fedasil Stoumont	1
Centre Fedasil de Woluwé-Saint-Pierre	2
Centre Fedasil Petit Château	12
ILA Braine-le-Château	10
ILA Philippeville	3
ILA Lustin	1
ILA Walcourt	2
ILA Watermael-Boisfort	5
Caritas (3 ^{ème} phase)	1
Centre Maillen	10
El Paso	10
Internat d'Andenne	1
Familles d'accueil	3
Joseph Denamur (3 ^{ème} phase)	8
Pensionnat Jules Lejeune	1
SOS Jeunes	3
Total	149

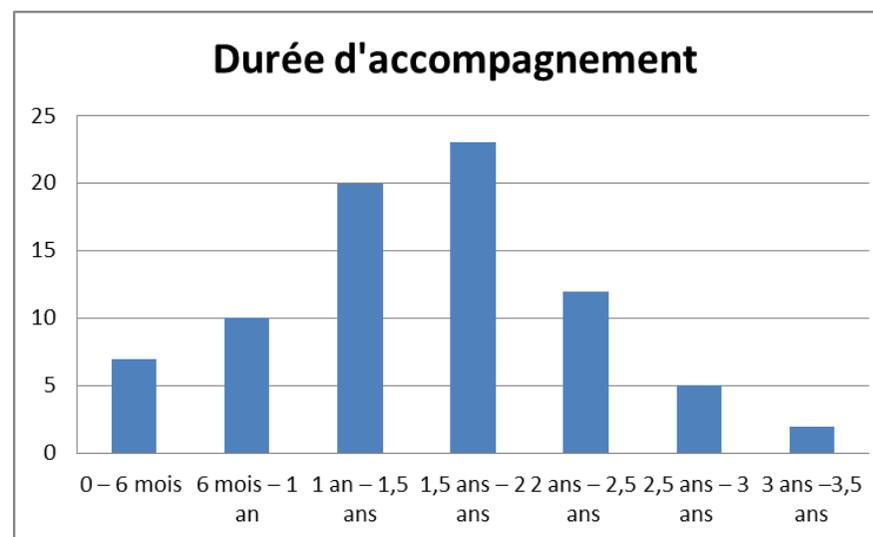
Suivi individuel

- Les jeunes sont issus de **6 centres Croix Rouge**, de **10 centres d'accueil Fedasil**, de **5 ILA**, de **4 services de l' Aide à la Jeunesse**, d'un **internat**, de **2 services de 3^e phase (non ILA)** ou quittent une **famille d'accueil**.
- Les centres les plus représentés sont : **Rixensart : 23%** et le **Petit Château (CADE) : 8%**.

Durée d'accompagnement

Suivi individuel

Temps d'accompagnement	Accompagnements clôturés
0 – 6 mois	7
6 mois – 1 an	10
1 an – 1,5 ans	20
1,5 ans – 2 ans	23
2 ans – 2,5 ans	12
2,5 ans – 3 ans	5
3 ans – 3,5 ans	2
3,5 ans – 4 ans	1
4 ans – 4,5 ans	1
Total	81



- **53%** des jeunes ont été accompagnés entre 1 an et 2 ans.
- **9%** ont été suivis moins de 6 mois : ce chiffre s'explique essentiellement par le fait que certains jeunes ont débuté un accompagnement à Mentor-Escale mais ont finalement trouvé un logement hors de Bruxelles ou de Namur (nous avons dès lors clôturé le suivi).

LE TRAVAIL DE MENTOR-ESCALE

LE SUIVI INDIVIDUEL

1. ACCOMPAGNEMENT SOCIO-EDUCATIF

Chaque jeune est accompagné par un assistant social de référence.

Le jeune peut interpellier son assistant social à tout moment durant les heures de permanence ou sur rendez-vous. La fréquence des rencontres entre le jeune et son assistant social dépend de ses besoins, et peut être dégressive en fonction de l'évolution du jeune.

L'accompagnement proposé est adapté à la mesure de l'autonomie du jeune. Ce travail assure au jeune un accompagnement de qualité dans le sens où il est amené petit à petit à connaître le fonctionnement des différentes institutions qu'il va côtoyer dans ses différentes démarches. Souvent dépourvu de repères au départ de l'accompagnement, il va pouvoir acquérir certains outils lui permettant de faire face aux difficultés administratives de la vie quotidienne.

La subtilité du travail de l'assistant social est de faire émerger ces compétences dont le jeune dispose et de lui en faire prendre conscience afin qu'il acquière confiance en lui et se responsabilise.

L'accompagnement par les assistants sociaux touche **différents domaines** :

Accompagnement psychosocial

De manière transversale, l'assistant social est attentif au bien-être psychosocial du jeune. Il écoute le jeune en vue de détecter ses besoins et éventuels problèmes, il favorise le développement de l'estime de soi du jeune par le biais de renforcements positifs et facilite, si nécessaire, les contacts avec l'aide spécialisée (psychologue, parrainage...)

Logement

Une des premières demandes des jeunes, lorsqu'ils arrivent à Mentor-Escale, est d'être accompagnés dans leur recherche de logement.

Concrètement, l'assistant social apprend au jeune comment trouver un logement via la presse ou internet, ou en se promenant dans la rue. Il lui explique ce à quoi il doit être attentif ainsi que le budget qu'il peut envisager. Les jeunes ont accès à un ordinateur connecté à internet ; ils peuvent également utiliser le téléphone pour contacter les propriétaires. Quand un jeune a récolté plusieurs annonces qui l'intéressent, l'assistant social lui explique comment téléphoner pour décrocher un rendez-vous. Après lui avoir montré l'exemple ou réalisé des jeux de rôle, il encourage le jeune à téléphoner en sa présence afin de pouvoir lui renvoyer un feed-back.

Lorsque le jeune a obtenu un rendez-vous, l'assistant social l'accompagne (dans la mesure de ses disponibilités) lors de la première visite de logement. Il lui montre les points auxquels être attentif ainsi que les questions à poser. Il est également présent pour rassurer les propriétaires : il leur explique que les jeunes sont encadrés par un service et qu'ils ne sont pas livrés à eux-mêmes.



Lorsque le jeune a trouvé un logement qui lui convient, l'assistant social accompagne celui-ci dans les démarches qui en découlent : signature du bail, inscription au CPAS, mobilisation de la garantie locative, inscription à la commune, recherche de meubles à bas prix, ouverture des compteurs, etc.

L'assistant social veille également à éduquer le jeune aux droits et devoirs du locataire.

Dans la mesure du possible, et avec l'accord du jeune, une fois celui-ci installé, l'assistant social se rend à son domicile afin de mieux cerner les conditions de vie du jeune et de lui procurer certains conseils quant à la gestion de la vie quotidienne.

Parallèlement aux assistants sociaux, des bénévoles gèrent une permanence logement 2 heures par semaine, durant laquelle ils accompagnent les jeunes dans leur recherche de logement.

Aide sociale et autonomie financière

Les jeunes que nous accompagnons ont théoriquement accès à l'aide sociale du CPAS. Les démarches pour accéder à ce soutien financier sont cependant parfois très complexes. Dans une perspective d'autonomisation progressive, l'assistant social accompagne le jeune dans ce cheminement.

Il explique au jeune ce qu'est le CPAS, les raisons pour lesquelles il a droit à l'aide sociale mais également les devoirs qui lui incombent. Il lui explique ensuite les démarches à effectuer pour bénéficier de cette aide. Lorsque cela s'avère nécessaire (conflit de compétence entre CPAS, rupture de l'aide...), il arrive à l'assistant social d'intervenir auprès des instances pour faciliter la communication ou faire valoir les droits du jeune.

Une fois que le jeune bénéficie de l'aide financière, il lui faut encore faire l'apprentissage de la gestion d'un budget et de l'utilisation d'un compte en banque. Une fois de plus, l'AS est présent, il lui explique le fonctionnement d'une carte bancaire, les risques d'acheter à crédit, l'importance d'épargner mensuellement de petites sommes et de payer ses factures dans les délais. Il lui propose également de réaliser un budget mensuel afin d'avoir une vision plus claire de ses dépenses. Lorsqu'un jeune reçoit une facture qu'il ne comprend pas, il peut l'apporter à son AS afin que celui-ci lui explique en quoi elle consiste et éventuellement contacte le fournisseur avec le jeune pour obtenir de plus amples informations.

En parallèle, l'assistant social est amené au jour le jour à accompagner le jeune dans de nombreuses autres démarches favorisant son insertion en fonction de la situation et des besoins de celui-ci.

Notons que dans le cadre des logements de transit, une gestion budgétaire rapprochée est mise en place. L'argent du CPAS transite alors par Mentor-Escale avant d'être redistribué aux jeunes tous les 15 jours.

De manière générale, l'assistant social accompagne et soutient le jeune dans le cadre de l'obtention d'une aide sociale, de la gestion de son budget, ainsi que de l'ensemble des démarches favorisant son insertion sociale.

Santé

Il n'est pas toujours aisé pour les jeunes de comprendre le système médical belge. Les difficultés auxquelles ils sont confrontés sont multiples : démarches pour obtenir le remboursement des soins de santé, existence de médecins conventionnés et de médecins non conventionnés, compréhension du système de consultation et de prise de rendez-vous, compréhension de l'importance d'un certificat médical ou d'une prescription, nécessité de respecter la notice d'utilisation des médicaments...

Dès que le jeune est pris en charge, l'assistant social l'aide à s'inscrire à la mutuelle et lui explique comment fonctionne le système médical belge. Il accompagne également le jeune dans la recherche d'un médecin généraliste de quartier et de spécialistes tels que gynécologue, dentiste ou autres. Cette

démarche s'effectue même si le jeune est en bonne santé afin qu'il constitue un réseau sur lequel il pourra se reposer en cas de besoin (plutôt que de partir directement aux urgences). Il arrive, lorsque le jeune est particulièrement fragilisé, que l'assistant social l'accompagne ponctuellement chez le médecin.

Lorsque l'assistant social identifie des difficultés d'ordre psychologique, il oriente le jeune vers la psychologue de notre équipe.

De manière générale, au cours des entretiens individuels, l'assistant social est souvent amené à conférer des conseils en matière de santé : alimentation, hygiène de vie, etc.

Procédures de séjour

Un grand nombre de jeunes que nous accompagnons bénéficie d'un titre de séjour temporaire (ex : protection subsidiaire). Ce statut nécessite un suivi particulier pour éviter, tant que faire se peut, que les jeunes se retrouvent dans l'illégalité. Nous veillons à sensibiliser le jeune à la nécessité de respecter les conditions éventuelles fixées, d'effectuer les démarches adéquates ainsi que de respecter les échéances qui y sont liées.

L'assistant social peut également accompagner le jeune dans d'autres démarches liées à sa procédure, comme par exemple le regroupement familial ou la recherche des proches au pays via le service tracing de la Croix Rouge.

Lorsque cela s'avère nécessaire, l'AS oriente (ou accompagne si besoin) le jeune vers un avocat ou un service spécialisé afin que celui-ci puisse l'accompagner dans les démarches en lien avec son statut.

Citoyenneté

Tout au long de son accompagnement, l'assistant social, comme les autres membres de l'équipe, veille à informer le jeune sur ses principaux droits et devoirs de citoyen. Il est attentif à lui transmettre des outils lui permettant de décoder les codes culturels belges et aborde avec lui les comportements (in)adaptés en société (respect des rendez-vous, manière de parler, oser se défendre, règles de politesse...). Enfin, il informe et favorise la participation du jeune à des actions citoyennes internes ou externes à Mentor-Escale.

Gestion de la vie quotidienne

De manière générale, l'AS peut accompagner le jeune dans diverses demandes et besoins des plus variés, allant de la gestion de l'énergie au tri des poubelles, en passant par l'alimentation ou l'orientation dans la ville (transports en commun, cartes...)

2. ACCOMPAGNEMENT PSYCHOLOGIQUE

Afin de faire face à la grande souffrance psychologique de certains de nos jeunes et à l'extrême difficulté de les orienter vers un psychologue extra-muros, une psychologue spécialisée dans le travail avec des MENA est présente un jour par semaine à Bruxelles. Les jeunes qui le souhaitent peuvent ainsi bénéficier d'un accompagnement ethnopsychologique individuel pour travailler des difficultés d'ordre psychologique liées à leur vécu passé ou présent, et ainsi faciliter leur épanouissement et leur bien-être mental et social.

Nous sommes conscients que cette démarche n'est pas aisée. En effet, la rencontre avec un psychologue est souvent connotée très négativement. Il en va de même pour tous les adolescents. Lorsqu'on travaille avec des MENA, cette difficulté est doublée par les préjugés de la « maladie », du « fou » liés à chaque culture. Il s'agit dès lors de prendre une place dans le quotidien de ces jeunes pour « déstigmatiser » la démarche. Pour ce faire, nous travaillons selon le principe du « psychologue-debout ». Le psychologue participe aux activités quotidiennes de l'institution : préparation des repas, discussions informelles dans la pièce de vie, accompagnement à différents rendez-vous médicaux... afin de créer le contact, de nouer petit à petit un lien de confiance, et de permettre aux jeunes de passer outre leurs peurs ou représentations négatives.

Les jeunes suivis par l'antenne de Namur qui souhaitent bénéficier d'un accompagnement psychologique individuel peuvent soit venir à Bruxelles rencontrer la psychologue, soit être redirigés vers un partenaire proche de leur domicile.

3. SCOLARITE / FORMATION/ EMPLOI

A Bruxelles comme à Namur, un référent scolaire accompagne les jeunes au niveau de leur projet scolaire ou de formation.

Orientation, inscription, médiation

Chaque jeune accompagné par Mentor-Escale est amené à rencontrer le référent scolaire. Celui-ci analyse avec le jeune sa situation, ses souhaits et ses besoins.

Il informe le jeune quant au fonctionnement de la scolarité et des formations en Belgique. Il l'accompagne dans l'élaboration d'un projet scolaire ou de formation et facilite, si nécessaire, l'inscription dans un établissement scolaire ou de formation de qualité.

De manière générale, le référent scolaire accompagne le jeune dans sa scolarité ou son parcours de formation et veille à identifier avec lui les difficultés rencontrées ainsi que les solutions pour les résoudre.

Le référent scolaire peut également servir de médiateur entre le jeune et l'établissement scolaire ou d'autres instances en lien avec la scolarité ou la formation.

Il peut aussi mettre les jeunes en lien avec des partenaires (services d'accrochage scolaire, maisons de quartier, missions locales...) à proximité de leur domicile.

Ce travail de proximité vise à prévenir toute situation de décrochage du jeune.

Aide aux devoirs

Sous la coordination de la responsable de projet scolarité, une équipe de bénévoles assure à Bruxelles des permanences 3 fois 2 heures par semaine (sauf pendant les vacances scolaires) pour aider les jeunes dans leurs devoirs.

Il s'agit, d'une part, de répondre aux demandes ponctuelles des jeunes dans telle ou telle matière, et d'autre part, de les pousser à développer une méthode de travail efficace à plus long terme.

Lors de la réalisation des travaux, les bénévoles veillent également à initier les jeunes à l'utilisation des outils informatiques nécessaires : traitement de texte, tableur Excel... Pour cela, plusieurs ordinateurs connectés à internet sont mis à disposition des jeunes.

A Namur, nous avons également une équipe de bénévoles qui font une heure ou deux par semaine de soutien scolaire en binôme avec un jeune. Un ordinateur est également disponible pour les travaux scolaires durant les heures de permanence.

Insertion professionnelle

Tant à Namur qu'à Bruxelles, le jeune peut bénéficier d'une aide à la recherche d'un emploi ou d'un stage. Un travailleur social aide les jeunes qui le souhaitent à rédiger un CV ou une lettre de motivation, à préparer un entretien d'embauche ou à effectuer d'autres démarches en lien avec l'insertion professionnelle.

En cas de besoin, nous orientons les jeunes vers des services spécialisés dans le domaine de l'insertion professionnelle.



4. HEBERGEMENT EN LOGEMENT DE TRANSIT DES JEUNES PARTICULIEREMENT VULNERABLES

Parmi les jeunes MENA que nous accompagnons, certains sont encore plus particulièrement fragilisés de par leur âge, leur santé physique ou mentale, leur maîtrise de la langue, leur maternité précoce, etc. Ils s'agit de jeunes qui ne présentent pas un niveau d'autonomie suffisant pour pouvoir vivre en logement autonome non supervisé, mais qui n'ont pas ou plus leur place dans une structure d'accueil classique.

L'hébergement en logement de transit vise à permettre aux jeunes les plus vulnérables de bénéficier d'un encadrement rapproché au sein d'un logement supervisé (pour une période de maximum 18 mois) afin de se préparer à vivre seuls en Belgique.

Un logement

Grâce à différents partenariats, Mentor-Escale propose aux jeunes deux formules de logement comme aide au développement de leur projet de vie. Il s'agit de logements communautaires et de logements individuels.

En 2015, Mentor-Escale disposait de 12 places en logement de transit à Bruxelles et 3 à Namur :

- Un appartement pour quatre jeunes filles situé à Forest (en collaboration avec le CPAS de Forest).
- Cinq studios et un appartement une chambre (ce dernier destiné à de jeunes mamans avec enfant ou à une fratrie) gérés par l'AIS (agence immobilière sociale) « Habitat et Rénovation », situés à proximité des bureaux à Ixelles.
- Un appartement une chambre à Saint-Gilles (pour une jeune maman ou une fratrie) ainsi qu'un studio à Ixelles. Ces logements sont gérés par l'AIS « Logement pour Tous ».
- Un appartement deux chambres et un appartement une chambre à Namur. Ces logements sont gérés par l'AIS « Le Foyer Namurois ».

Outre l'accompagnement individuel « standard » décrit plus haut et l'obligation pour ces jeunes de rencontrer leur assistant social minimum une fois par semaine (la fréquence pouvant être revue en fonction de l'évolution de la situation du jeune), l'hébergement en logement de transit prévoit :

Une présence éducative régulière au sein du logement

L'éducateur est régulièrement présent au sein du logement. Au quotidien, il sensibilise les jeunes afin de les amener à adopter progressivement de meilleures habitudes alimentaires ou d'hygiène de vie, à intégrer aussi nos différents codes sociaux ou à utiliser au mieux les services extérieurs (courses, transports en commun, lavoir, banque, etc.)

L'éducateur est aussi présent pour écouter les jeunes de manière individuelle ou collective et permettre à chacun de s'exprimer. Il est également chargé de gérer la vie communautaire dans le logement collectif, au travers de réunions, de discussions informelles ou d'activités. L'orientation choisie est de laisser au maximum les jeunes trouver leurs propres solutions afin d'en garantir la durabilité et la fonctionnalité.

Des rencontres hebdomadaires obligatoires

Ces rencontres sont obligatoires et gérées par l'éducateur ; elles prennent la forme de visites à domicile. Elles ont lieu au minimum une fois par semaine et peuvent être renforcées en cas de besoin.

C'est un moment clé pour l'éducateur durant lequel il est disponible pour répondre à d'éventuelles demandes des jeunes, mais aussi pour l'observation des jeunes (où en sont-ils dans leur apprentissage de l'autonomie ?, quelles sont leurs difficultés ?, etc.)

Lors de ces visites, l'éducateur peut également apporter un point d'apprentissage qu'il développe à l'aide d'outils (schéma de la pyramide alimentaire, visite du planning familial, film sur un thème, jeu...)

Dans le logement communautaire, les rencontres prennent la forme de repas collectifs.

Ces repas permettent aux jeunes de créer un lien entre eux, de se retrouver, de vivre un moment autour du partage et de la discussion. Régulièrement, des intervenants autres que l'éducateur s'invitent au repas communautaire dans un souci de convivialité ou lorsque le besoin d'un soutien plus spécifique se fait sentir (responsable scolarité, psychologue...)

Ces rencontres permettent également de se retrouver de manière plus formelle, de faire réfléchir les jeunes sur leurs habitudes alimentaires et de les responsabiliser par rapport à leurs achats (notamment en les sensibilisant à la lecture des prix et étiquettes). C'est un moment idéal pour faire le point sur la manière dont est géré l'appartement, en revenant avec l'éducateur sur les éventuels problèmes relationnels rencontrés pendant la semaine, afin de permettre à chaque jeune de trouver sa place dans le groupe. L'accent est mis sur la nécessité d'une solidarité entre les jeunes afin de se donner davantage de moyens de concrétiser leur projet vers l'autonomie et la réussite.

Comme précisé ci-dessus, certains logements supervisés sont réservés à de jeunes mamans et à leurs enfants. Dans ce cas, les visites sont effectuées par une éducatrice spécialisée dans le soutien à la parentalité. Les visites à domicile permettent de proposer un soutien concret à travers les gestes du quotidien, d'accompagner le parent dans la tâche éducative en valorisant les réactions et les réponses constructives, à travers des sujets tels que la propreté, les colères, les besoins de l'enfant, la communication, le sommeil, l'alimentation, etc., et en suggérant éventuellement par la pratique une autre manière de réagir.

Ces visites récurrentes ne prennent leur sens que sur le long terme car elles nécessitent un important travail d'écoute et de mise en confiance.

Une gestion budgétaire

Afin de favoriser l'apprentissage de la gestion d'un budget, Mentor-Escale a mis en place la gestion budgétaire indirecte. L'aide sociale attribuée par le CPAS transite par Mentor-Escale avant d'être remise aux jeunes en plusieurs fois sur le mois. Ce système nous permet d'apprendre progressivement au jeune à gérer son budget.

5. SOUTIEN A LA PARENTALITE DES JEUNES PARENTS

Comme souligné précédemment, nous accompagnons chaque année de nombreuses jeunes filles mères ou enceintes.

Afin de permettre aux jeunes filles de se retrouver dans le fonctionnement et la multitude des services de la petite enfance, nous accompagnons celles qui le souhaitent dans la recherche de crèches, d'écoles maternelles, de consultations ONE, de pédiatres, médecins généralistes, stages de vacances, etc.

Nous veillons à leur bonne compréhension du fonctionnement de chacune de ces institutions en assurant une médiation entre le parent et celle-ci. De même, nous proposons aussi aux futures mamans un accompagnement vers les services de préparation à la naissance (gynécologue, kinésithérapeute, sage-femme, etc.) les mieux adaptés à leur situation.



LES ACTIVITÉS COLLECTIVES

1. ESPACE ACCUEIL

Le rez-de-chaussée et le jardin de la maison de Bruxelles sont des espaces accessibles aux jeunes pendant les heures de permanence.

Les jeunes peuvent y créer du lien, se détendre, accéder à de l'information, etc. Quatre ordinateurs avec connexion internet, ainsi qu'un téléphone, sont mis à disposition des jeunes pour surfer sur internet, faire leurs devoirs ou pour diverses démarches administratives (recherche de logement, d'école, de formation, d'emploi, etc.).

Afin de stimuler les rencontres entre les jeunes, une table de ping-pong est installée dans le jardin et un kicker à l'intérieur. Un coin « fauteuils » est destiné aux discussions, à la lecture et aux jeux de société. Il y a également un espace de jeux pour les enfants. Un membre de l'équipe est continuellement présent dans cet espace et contribue à le faire vivre.

A Namur, l'espace accueil est ouvert durant les heures de permanence. Les jeunes y ont accès à un ordinateur connecté à internet, ainsi qu'au téléphone. Une table de ping-pong, des jeux de société, des magazines et des jouets pour enfants sont mis à la disposition des jeunes.

Actions réalisées :

L'espace accueil a recensé **3326** visites en 2015.

L'espace accueil de Bruxelles a été ouvert comme prévu tous les après-midis, donnant l'accès aux jeunes aux ordinateurs, téléphone, kicker, ping-pong, jeux pour enfants... en toute convivialité.

A Namur, un mini espace accueil a permis aux jeunes de se rencontrer dans un lieu confortable avant ou après leurs rendez-vous avec l'équipe, ainsi que d'accéder à un ordinateur avec internet.

2. SPORT

Comme les années précédentes, nous avons mis à disposition des jeunes des cartes « Sport à l'ULB », ce qui leur a permis de participer aux sports proposés par l'université, d'abord accompagnés d'un animateur, puis seuls s'ils le désirent.

L'activité qui a rencontré le plus de succès est le fitness, qui compte **19** participations en 2015. Il y a également eu **une** participation à une séance de rugby.

Nous avons également organisé une sortie à la piscine, à laquelle **3** jeunes ont participé.

3. ATELIER CUISINE

Le mercredi après-midi, les jeunes qui le souhaitent peuvent préparer un plat pour tout le groupe, avec l'aide d'un membre de l'équipe.

Dans une optique d'échange interculturel, c'est l'occasion pour les chefs coqs du jour de faire découvrir aux autres une recette de leur pays d'origine. Ceux qui ne savent pas cuisiner peuvent également se laisser guider par l'intervenant pour apprendre une nouvelle recette facile et peu coûteuse.

Les courses, faites avec l'intervenant social, représentent une opportunité d'aborder des aspects de gestion budgétaire. L'intervenant veille également à distiller des informations sur les aspects diététiques au fil de la préparation.

Le soir, l'équipe ainsi que de nombreux jeunes se retrouvent autour du repas préparé.



L'atelier cuisine est un moment clé de construction de la convivialité, permettant les échanges, renforçant le sentiment d'appartenance à l'association, la sensation d'être encadré et de disposer d'un lien d'ancrage sécurisant. Il développe la confiance entre ses membres et permet la création de nombreux liens.

L'atelier cuisine est organisé environ chaque semaine à Bruxelles et une fois par mois à Namur.

Actions réalisées :

Il y a eu **21** ateliers cuisine, totalisant **82** participations de chefs coqs en herbe.

4. EXCURSIONS ET SORTIES CULTURELLES

Des excursions d'un jour ou d'une demi-journée et des sorties culturelles (théâtre, cinéma, exposition...) sont organisées ponctuellement en soirée, le samedi ou pendant les vacances scolaires, à Bruxelles, à Namur et en-dehors, par exemple à la mer. Celles-ci sont l'occasion de renforcer les liens entre les jeunes, de profiter d'un moment de détente et de découvrir différents aspects de la réalité belge. Certaines de ces excursions sont organisées en lien avec la formation et l'emploi : rencontre de professionnels sur leur lieu de travail, visite de salons des études et des métiers...



Actions réalisées

9 sorties ont eu lieu, pour un total de **30** participations :

- Table d'hôtes et jam session « Le jeudi de la sardine » : 5
- Visite interculturelle d'une église à Fosses-la-Ville : 4
- Pièce de théâtre « Jihad » (avec Dynamo ASBL) : 2
- Pièce de théâtre « Ugo » : 1
- Festival « Babel » : 2
- Excursion inter-associations à la mer : 4
- Piscine : 2
- Bowling : 8
- Patinoire : 2

5. ACTIVITES ARTISTIQUES ET CULTURELLES

Les activités artistiques et favorisant l'expression se déroulent pour la plupart à Bruxelles. Elles se présentent sous la forme de projets ou d'activités ponctuelles, avec des objectifs concrets, mobilisateurs pour les jeunes. Il s'agit d'initiations, d'ateliers donnant lieu à la réalisation de projets, de sorties liées à un art ou au travail créatif en cours.

Les disciplines abordées sont choisies avec les jeunes dans plusieurs domaines (selon leurs centres d'intérêt):

- Arts du spectacle : création musicale, jeu théâtral et improvisation, danse, initiation au chant ou au piano, création de CD...
- Arts plastiques : photo, dessin...
- Audiovisuel : montage vidéo, réalisation de clips, reportages...
- Écriture : textes poétiques (paroles de chansons...), réalisation ponctuelle d'un petit journal...

Actions réalisées

Nous avons organisé **32** activités totalisant **108** participations, réparties en :

- 2 ateliers théâtre : 14
- Fabrication de masques de nuit : 2
- 3 ateliers nail art : 14
- 4 fabrications de bijoux (récup) : 20
- 2 fabrications de jupes : 5
- Fabrication de bandeaux : 3
- Crochet/couture : 11
- 3 karaokés (dont un avec les jeunes du centre Fedasil de Woluwe) : 15
- 10 ateliers musique et écriture : 15
- Concert de sortie du CD Histoires croisées : 2
- Participation à un casting : 3
- 2 ateliers danse : 4
- Trapèze : 2
- Participation à un article dans Participresse : 1



6. GROUPE DE PAROLE ET TEMOIGNAGES

Les thématiques abordées peuvent s'orienter vers l'extérieur ou vers l'intérieur :

- Découverte « vers l'extérieur » : découverte de la culture belge, européenne ou d'autres cultures, échanges sur les représentations et préjugés des jeunes sur les pays et communautés (les leurs et les autres), sur les valeurs (le bonheur, la richesse...), sur les choses nouvelles ou inconnues (nourriture...)
- Vécu personnel des jeunes « vers l'intérieur » : la gestion de l'agressivité, les relations, l'estime et l'affirmation de soi, les sentiments, la sexualité...

Les groupes de parole peuvent prendre plusieurs formes :

- Ciné-débat : une discussion en groupe après avoir regardé un film traitant d'un sujet particulier.
- Invité extérieur : nous pouvons faire appel à des intervenants extérieurs compétents dans les domaines abordés, comme le planning familial, l'ONE, etc. ou à d'anciens jeunes, passés par Mentor-Escale, qui viennent témoigner de leur parcours de vie.
- Un groupe de parole ponctuel autour d'un sujet qui aurait émergé dans la vie personnelle des jeunes ou dans les relations au sein du groupe à Mentor-Escale, afin de remettre le sujet en perspective et d'en discuter de manière plus approfondie. La psychologue anime la discussion en collaboration avec d'autres membres de l'équipe. Ces animations permettent aux jeunes d'exprimer leur ressenti, leurs représentations et leurs idées sans les stigmatiser ni les dévaloriser, mais dans le respect de chacun.

Actions réalisées

4 groupes de parole ont eu lieu, totalisant 18 participations. L'un d'entre eux a été organisé en collaboration avec le Planning familial de la Senne. Un autre a fait suite à l'attaque contre Charlie Hebdo. Nous avons également organisé un ciné-débat autour du film « La couleur du sacrifice », en collaboration avec Synergie 14.

7. SEJOURS RESIDENTIELS

Chaque année, en fonction de nos moyens financiers, nous organisons durant les vacances scolaires un ou deux séjours ouverts à tous les jeunes suivis par Mentor-Escale.

Des activités sportives, culturelles, artistiques et autres y sont proposées. Comme les excursions, ces camps sont également l'occasion de découvrir différents aspects de la réalité belge. Environ une dizaine de jeunes participe à chaque séjour.

Ces séjours participent à la dynamique de groupe générale de Mentor-Escale. En ce qui concerne les jeunes, c'est un moment qui leur permet de se couper quelques jours de leur exigeante réalité, afin de reprendre des forces, de découvrir de nouveaux horizons et de s'ouvrir aux autres. Ces séjours permettent aussi aux jeunes de rencontrer l'équipe autrement et de renforcer leur confiance en notre institution, ce qui a un impact sur le travail individuel réalisé avec les jeunes.

Actions réalisées

En 2015, nous avons organisé un **séjour résidentiel** hors de Bruxelles de **5 jours**, auquel ont participé **11 jeunes**.

8. SEMAINES DE FORMATION A LA CITOYENNETE

Chaque année, nous organisons deux semaines de formation à la citoyenneté à Bruxelles et deux à Namur.

Le but de cette formation est de permettre aux jeunes d'appréhender les fondamentaux de la société belge, afin d'acquérir des « clés » pour mieux la comprendre et mieux se débrouiller dans la vie de tous les jours. Par l'implication qu'elle demande aux jeunes, l'activité permet aussi aux nouveaux membres de Mentor de se faire des connaissances et ainsi de susciter l'envie de revenir au quotidien dans nos locaux. Afin que les jeunes puissent approfondir l'apprentissage, il nous a semblé préférable d'organiser cette formation pendant une semaine de rencontres quotidiennes, plutôt que de faire plusieurs séances de quelques heures réparties sur un certain nombre de mois.

Ainsi, les semaines de formation sont divisées en quatre grandes thématiques :

- Le « vivre ensemble » (les valeurs, mœurs et usages d'ici et d'ailleurs, le choc culturel);
- La Belgique (les institutions politiques, la citoyenneté, la sécurité sociale) ;
- La vie quotidienne (les services belges, la santé, les droits et devoirs) ;
- La scolarité et les formations (le fonctionnement, les possibilités).



Le dernier jour, nous organisons un jeu de piste, « les maîtres de la cité », qui pousse les jeunes à maîtriser la recherche internet et à visiter physiquement une série de lieux évoqués précédemment, mobilisant ainsi leur sens de l'orientation, de l'organisation ainsi qu'une utilisation pertinente des transports en communs. Cette journée se clôture par la remise de diplômes, suivie d'une fête conviviale.

Chaque jour comporte une partie théorique et une partie pratique et/ou ludique. Ainsi, par exemple, nous sommes allés visiter le musée du capitalisme, le BIP, le département de l'enseignement de la Fédération Wallonie-Bruxelles, le Parlement européen... Nous avons également fait appel à un animateur de l'asbl « Jeune et Citoyen ».

La formation est ouverte aux jeunes accompagnés par Mentor-Escale mais également aux jeunes encore hébergés en centre d'accueil.

Actions réalisées

4 semaines de “formation citoyenneté” ont eu lieu : à Bruxelles (3 jours) et à Namur (4 jours) pendant les vacances de Pâques, à Bruxelles pendant les grandes vacances (4 jours) et à Namur à la Toussaint (4 jours). Ces **14 journées** ont totalisé **100 participations** (une participation = 1 jeune/1 jour).

Outre ces « modules longs », nous avons également organisé **5 animations ciblées en centre d'accueil** : 2 au CADE, 2 au centre d'Uccle et une au centre de Watermael-Boitsfort. Celles-ci ont recensé **52 participations**.

9. MOMENTS FESTIFS

Nous organisons plusieurs temps forts sur l'année, dans un esprit convivial et festif. Plutôt que de faire de Mentor un espace neutre, nous préférons profiter de ces occasions tantôt pour valoriser la culture d'origine des jeunes, tantôt pour leur faire découvrir des traditions belges et/ou occidentales.

Quel qu'en soit le thème, plusieurs ingrédients composent ces fêtes : ateliers créatifs pour petits et grands (maquillage, bricolage, contes...), présentations historiques, temps de présentation et d'évaluation des activités de Mentor, repas festif, concert de jeunes participant à l'atelier musique et/ou soirée dansante...

Nous organisons ainsi des fêtes pour le Nouvel An, la fin de l'année scolaire, Halloween, la Saint-Nicolas ainsi que des fêtes mettant à l'honneur un pays en particulier (ex : Guinée, Afghanistan, Belgique).

Lors de ces fêtes, nous invitons plusieurs de nos partenaires, afin de favoriser la rencontre et l'échange.



Actions réalisées

En 2015, nous avons lancé l'année avec un évènement pour le Carnaval, et l'avons clôturée avec une fête d'Halloween.

Ces 2 évènements ont totalisé 75 participations de jeunes de Mentor.

10. ACTIVITES A DESTINATION DES JEUNES PARENTS ET DE LEURS ENFANTS

Rencontres avec des personnes-ressources

Ces rencontres sont l'occasion d'aborder certaines problématiques de manière collective, de libérer la parole, de partager certaines difficultés, de pouvoir disposer de la réponse d'un professionnel spécialisé, mais également de profiter des ressources de chaque jeune.

Elles s'organisent en collaboration, entre autres, avec le planning familial de la Senne et avec l'ONE et ont pour objectif de faciliter l'accès aux informations relatives à la contraception, la grossesse, la sexualité, l'intimité et l'équilibre du couple, les mutilations féminines, la parentalité, etc. Les thèmes traités varient en fonction des questions formulées au fur et à mesure des rencontres.

Les personnes-ressources peuvent aussi venir de manière informelle participer aux activités communautaires afin de créer un lien de confiance et de se rendre accessibles pour répondre aux demandes spécifiques des jeunes mamans soit dans le groupe, soit en rencontre individuelle.

En 2015, 5 jeunes parents ont eu l'occasion de rencontrer une TMS de l'ONE.

Activités parents-enfants

La manière d'envisager la petite enfance et de contribuer à son éveil varie d'une culture et d'un environnement à l'autre.

Nous avons, en Belgique francophone, différentes ressources institutionnelles, orales ou autres qui méritent d'être connues, réappropriées, remaniées en fonction du regard de chacun.

Les faire connaître permet aux parents en exil de trouver des alternatives aux institutions (matérielles ou immatérielles) qui pouvaient exister dans leur pays d'origine, de valoriser en réponse leurs pratiques culturelles en matière d'éveil de la petite enfance et de renforcer simultanément le lien parents-enfants.

Concrètement, nous proposons des activités d'éveil pour la petite enfance (bébé-contes, éveil musical, psychomotricité, jeux à fabriquer soi-même, sorties au parc, visites à la ferme, piscine, chant familial, éveil artistique, découverte de la nature, massage bébés...), ainsi que des activités de familiarisation avec les institutions existantes (bibliothèques, ludothèques...). Les jeunes mamans suivies à Namur peuvent venir à Bruxelles participer à ces activités, car les activités organisées à Namur sont encore peu nombreuses.

Actions réalisées

9 activités ont eu lieu, pour 88 participations :

- 2 ateliers crochet : 21
- Carnaval d'Ixelles : 8
- Bruxelles-les-Bains : 2
- Journée à la mer : 2
- Goûter et évaluation des activités : 5
- Piscine : 3
- Saint-Nicolas : 40
- Bricolage bijoux (récup) : 7



20 ANS D'HISTOIRES CROISÉES !

Le 25 septembre 2015, nous avons organisé un colloque pour fêter les 20 ans de Mentor-Escale, au théâtre Marni à Bruxelles. Le sujet : ***Mineurs étrangers non accompagnés et jeunes réfugiés : des CRACS* venus d'ailleurs. Comment co-construire l'accompagnement à l'autonomie des jeunes réfugiés en tenant compte de leur parcours et de leur culture d'origine ?***

Quelques 250 personnes ont assisté à l'évènement : jeunes et anciens de Mentor-Escale, sympathisants, partenaires de l'ASBL, acteurs institutionnels du secteur des migrations et de l'aide à la jeunesse, acteurs politiques. Nous souhaitons à cette occasion témoigner du travail accompli, rappeler son importance, poursuivre nos questionnements pour l'avenir, mais aussi rendre hommage aux jeunes et à nos partenaires.

La première partie de l'évènement s'est déroulée en présence de représentants politiques, de professionnels du secteur, de tuteurs, de partenaires :

- Présentation de la journée et intervention de Benoît Van Keirsbilck, directeur de l'association « Défense des enfants »
- Accueil par François Casier, président du CA et Bénédicte Adnet, directrice de Mentor-Escale
- Intervention de Jef Verlinden, représentant du Secrétaire d'Etat à l'Asile et à la Migration Théo Francken
- Intervention de Stéphan Durviaux, représentant du Ministre de l'Aide à la Jeunesse Rachid Madrane
- Témoignage de Zakia Mohammad traduit par Benjy Kenzo (deux jeunes suivis actuellement par Mentor-Escale)
- Intervention de Jacinthe Mazzocchetti (Professeur à l'UCL et chercheuse en anthropologie. Domaines d'étude : adolescence et migration) et débat avec le public
- Intervention de Ugo Guillet (Tuteur Mena) et débat avec le public
- Intervention de Danièle Crutzen (Directrice du centre Mena « Les Hirondelles » du CPAS d'Assesse) et débat avec le public
- Visite de Mentor-Escale
- Echange avec les intervenants de la matinée, l'équipe de Mentor-Escale et le public autour de capsules vidéo mettant en scène divers aspects du travail d'accompagnement à l'autonomie
- Témoignage de Joseph Rwalinda (ancien jeune suivi par Mentor-Escale aujourd'hui économiste)
- Remise du prix du Fonds Jeanne Van Quickenborne par Françoise Pissart (Fondation Roi Baudouin)

La seconde partie, plus festive et conviviale, a intégré les jeunes et anciens jeunes suivis par Mentor-Escale :

- Concert des jeunes ayant participé à un atelier musical, verre de l'amitié et inauguration d'un dispositif photo/son
- Concert de Pucho et buffet préparé par les jeunes
- Soirée dansante

*Citoyens responsables, actifs, critiques et solidaires.

PARI MENA, L'ANTENNE NAMUROISE DE MENTOR-ESCALE

PARI MENA (Parcours vers l'Autonomie et la Responsabilisation Individuelle de MENA et anciens MENA), l'antenne de Namur, a ouvert ses portes il y a un peu plus de trois ans maintenant. En 2015, l'équipe comptait deux équivalents temps plein : Sébastien Bocket, assistant social à temps plein, Aurélie Fieremans, coordinatrice/intervenante sociale à mi-temps et Pauline Mulquin, intervenante sociale à mi-temps. Chaque année, Pari Mena accueille également un stagiaire assistant social.

Sur l'année 2015, nous avons proposé un accompagnement individuel à **46** jeunes. Et les nouvelles demandes d'accompagnement sont toujours nombreuses : notre liste d'attente compte en permanence au moins une dizaine de jeunes.

A côté de l'accompagnement individuel, nous proposons un petit axe collectif : participation au camp, moments festifs, organisation de deux modules de formation à la citoyenneté, groupes de paroles, activités socioculturelles, ateliers cuisine mensuels.

L'appui des jeunes pour la scolarité, la formation, l'insertion socio-professionnelle est également un axe important de notre travail. En 2015, nous avons initié le soutien scolaire des jeunes avec une équipe de bénévoles, comme à Bruxelles : chaque bénévole travaille en binôme avec un jeune et le rencontre une à deux fois par semaine pour l'aider dans ses travaux scolaires, améliorer sa méthode de travail, renforcer ses connaissances en français.

En mars 2015, nous avons débuté un projet d'accompagnement rapproché en logement semi-supervisé pour quatre jeunes particulièrement vulnérables tel que proposé depuis plusieurs années à Bruxelles. Ce projet est une collaboration avec le Service d'Aide à la Jeunesse, le CPAS de Namur, la société de logement public le Foyer Namurois et Mentor-Escale.

2015 a été une année de poursuite de notre ancrage dans le réseau institutionnel et associatif namurois. Nous sommes co-porteurs de la plateforme MENA de Namur, nous avons intégré des groupes de réflexion et de travail avec des associations qui accompagnent un public similaire au nôtre, nous avons accentué nos collaborations avec les centres d'accueil d'où proviennent nos jeunes, nous avons également renforcé notre collaboration avec le CPAS de Namur, avec les écoles et centres de formation fréquentés par les jeunes.

Le « pari » initial du projet est bien lancé, le nouveau « pari » sera de trouver des solutions pour assurer la pérennité de ce beau et nécessaire projet.

MENTOR JEUNES, L'ASSOCIATION SOEUR DE MENTOR-ESCALE

Mentor Jeunes, l'association sœur de Mentor-Escale, a été créée en 2009 afin de mener le projet d'accrochage scolaire et l'axe scolarité décrits plus haut.

L'ÉQUIPE

En 2015, l'équipe de Mentor-Escale (Bruxelles) a été composée de :

- **Personnes salariées à temps plein:**
 - une directrice : Bénédicte Adnet
 - deux assistantes sociales : Etetu Mekonen, Ilse Bamps
 - un animateur : Michaël Damman
 - un accompagnateur social : Brahim Miloud
 - un responsable administratif et financier : François Muhire

- **Personnes salariées à temps partiel :**
 - une gestionnaire de projets : Dorothee Maréchal
 - deux assistantes sociales : Sarah Gödert, Florence Frans
 - deux éducateurs : Yves Delbar, Carine Vanderaa
 - une psychologue : Stefania Giagnorio
 - une responsable de l'entretien : Lucina De Guzman

- **Stagiaires :**

Nous avons accueilli Michaela Ziegler, Lisa Morré, Francesca Bechetti, Ophélie Grasset et Florence Frans.

L'équipe de Mentor Jeunes, notre association-sœur :

- une responsable scolarité à temps partiel : Fatima El Mourabiti
- un éducateur à temps partiel : Yves Delbar

L'équipe de Pari Mena, notre antenne namuroise :

- une coordinatrice/intervenante sociale à mi-temps: Aurélie Fieremans
- un assistant social à temps plein: Sébastien Bocket
- une intervenante sociale à mi-temps: Pauline Mulquin
- une stagiaire : Hélène Veri

Des volontaires :

- **A Bruxelles, certains ont assuré plusieurs heures d'accueil par semaine, d'autres ont participé au soutien scolaire ou ont apporté leur aide dans des domaines plus précis (atelier recherche logement, administratif...). Un tout grand merci à** Nayla Wiegand, Bernard Lambert, Daniele Bianchi, Aimee Van Vliet, Frederic van Zinnicq Bergmann, Jessica van Zinnicq Bergmann, Anissa Tahri, Benjamin-Samuel Schluter, Aurélie Deroux, Olivier Dierickx, Sabine Merzenich, Salvatore Monelli, Guy Kotovitch, Véronique Felis, Aminata Wanga, Sakho Makhtar, Sonia Lagzaoui, Lola Delvigne, Lucie Mach, Roselène Hambursin, Nathalie Olivier, Ikram Lakhdar, Bernard Lambert, Manon Leibacher, Elisa Beltramini, Pascale Geelhand, Léna Bacha-Delavault, Lynn Shroeder, Marie Verlant, Sara Nuzzi, Sonia Lag, Lola Delvigne, Aminata Wanga, Sabine Merzenich, Véronique Felis, Elisa et Alexander Demarneffe et leur papa Lawrence, et l'équipe d'Allianz.
- **A Namur, dans le cadre du soutien scolaire : un tout grand merci à** Monique Mercier, Julie Fieremans, Astrid Tangué, Jean-Baptiste Leestmans, Yvonne Scieur, Marie-Chantal Corbiau, Françoise Royaux, Monique Mercier-Lecharlier, Teddison Chevignard, Dacia Daie.
- **Un merci tout particulier aux volontaires, jeunes et adultes, qui ont participé à la préparation et à la réalisation de l'anniversaire des 20 ans de Mentor :** Amandine Branders, Géraldine Colpaert, Caroline Desmecht, Pedro Diaz Marin, Marie Doutrepont, Gohar Gasparian, Alberte Gödert, Mireille Gödert, Doris Gödert, Marine Jordant, Bernard Lambert, Loïc Lehardy, Francesca Masoero, Fatoumata Oulare, Vanessa Vandamme, Anja Aucler, Aidan, Michaela Ziegler, Makhtar Sakho, Bamba, Soraya, Bernard Coumbana, Almamy Bah, Azam Mbarushimawa, Aziz Hamid Salum, Carine Nishimwe, Mamadou Diallo, Diouldé Diallo, Evelyne Mugisha, Gabriel Merat, Hamid Mirzai, Joseph Rwalinda, Marouf Mirin, Benjamine Nshingu Mbombo, Mirwais Pardes, Mounira Soumai, Dominique Ndayambaje, Omid Arabzai, Parfait Poukap, Shik Mohmand Hijratsah, Yasin Nazari, Zakia Mohammad, Abdoulaye Zada, Mehdi Lema, Benjy Kenzo, Abdoulaye, Aïcha Barry, Hawa Fofana, Bintu Fofana, Fanny Yamba, Fatoumata Yari Touré, Filimon Okubit Gebregiorgis, Fiyori Muluwe, Habi Dia, Hadjara Adamou, Lailat Mohammed Ali, Moustapha Toure, Moustapha Bayo, Doussou Conde, Eric Conde, Alec, Isaq, Nass, Tesfit, Cynthia Massin, Yasmin Hembe, Lucette Berguet, Chakib Mahjoub.

PROCESSUS FORMATIF

Tout au long de l'année, l'équipe s'est engagée dans un processus de supervision et de formation continue.

Supervisions

Une matinée par mois, les membres de l'équipe, accompagnés par une intervenante extérieure, abordent différentes situations pratiques qui leur posent question.

Formations

Différentes formations ont été suivies par l'ensemble de l'équipe ou par certains de ses membres en fonction des besoins analysés. Ces formations et supervisions ont offert aux membres de l'équipe des outils utiles à l'amélioration de leurs pratiques ainsi qu'un espace de réflexion par rapport à leurs interventions journalières avec le public cible.

PARTENARIAT ET LOBBYING

Mentor-Escale et son association-sœur Mentor Jeunes ont toujours collaboré avec des partenaires, que ce soit au niveau de l'échange d'informations ou plus concrètement dans le cadre du suivi d'un jeune ou d'un projet. Parmi nos nombreux partenaires, on trouve des centres d'accueil, ILA, tuteurs, écoles, associations d'Ixelles, de Namur et d'ailleurs oeuvrant dans le domaine de la jeunesse et de la migration.

D'autre part, nous sommes associés à la réflexion sur les politiques touchant de près ou de loin l'accueil des Mena et participons aux initiatives de réformes pour une amélioration des politiques en vigueur.

- Mentor-Escale est membre du **Conseil d'Administration du CIRE** (Coordination et Initiatives pour et avec les Réfugiés et Etrangers) et de « **Vluchtelingenwerk** » (alter ego néerlandophone du CIRE).
- L'asbl est membre depuis sa fondation de la « **Plateforme Mineurs en Exil** ». La Plateforme est née en 1999 à l'initiative de quelques organisations concernées par la question des Mena, et réunit aujourd'hui une vingtaine d'associations dont les objectifs principaux sont l'échange d'informations, l'amélioration de la prise en charge des mineurs dans l'état actuel de la législation et la formulation de propositions de modifications législatives, administratives et procéduriers. Nous sommes également membre de la Plateforme Mena de Namur.
- Mentor-Escale est aussi membre de la **Coordination sociale d'Ixelles**, qui regroupe et met en lien plus de 80 associations ixelloises.

CONCLUSION

2015 a représenté un véritable parcours du combattant pour notre asbl. C'est en effet l'année où tous les niveaux de pouvoir (européen, fédéral et communautaire/régional) ont remanié leurs politiques de subsidiation. Ce réagencement a eu pour effet de déplacer, supprimer et réinventer les canevas dans lesquels, d'année en année, Mentor s'insérait en répondant à plusieurs appels à projets autrefois récurrents. L'asbl ne bénéficiant d'aucun soutien structurel, c'était en effet le seul moyen de maintenir à flot ses activités – outre bien sûr la soirée spectacle annuelle permettant à Mentor de réunir quelques fonds propres grâce aux généreuses donations des participants.

Notre action ne correspondant plus telle quelle aux nouveaux critères à remplir pour pouvoir bénéficier de subsides, la survie de l'asbl s'est donc retrouvée en danger, faute de moyens financiers. Au cœur de la tourmente, l'équipe s'est serré les coudes, enchainant visites aux cabinets, dossiers de candidature, bouts de ficelle et bricolage pour poursuivre tant bien que mal le suivi et les activités avec les jeunes. Le tout en gardant le moral, et l'atmosphère positive qui fait le propre de la « maison ».

Tout ce travail a porté ses fruits, et plusieurs acteurs, politiques, institutionnels et privés ont décidé de soutenir l'asbl, affirmant leur souci des MENA et leur volonté de fournir un suivi adapté à ce public via l'action de Mentor. De ces rencontres sont même nés de nouveaux projets que nous commençons à mettre en place en 2016, l'un visant à accueillir des jeunes de moins de 15 ans en famille d'accueil ; un autre permettant de développer les logements de transit en les intégrant aux logements de « troisième phase d'accueil » de Fedasil ; un troisième encore dans le but de transmettre notre expertise dans le domaine des MENA au moyen d'un helpdesk et de formations.

Aujourd'hui, les ressources financières pour l'année 2016 sont assurées, et nous sommes repartis de plus belle, combinant anciens et nouveaux projets, toujours dans le but d'assurer notre mission d'accompagnement des jeunes exilés vers le bien-être et l'autonomie. Mais le futur de l'asbl s'annonce toujours incertain. Au vu de l'explosion des flux de réfugiés à laquelle notre pays – pour ne pas dire l'Europe et le monde – a dû, et continue à devoir faire face à l'heure actuelle, nous plaidons pour un soutien aux initiatives d'accueil et d'intégration humaines, efficaces et basées sur une expertise avérée. Pour un soutien à la prévention, plutôt qu'à la réparation ou à la répression. C'est pourquoi nous cherchons, encore et toujours, à développer des soutiens structurels afin de poursuivre aussi longtemps que nécessaire notre mission d'accompagnement des MENA.